

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°345 | Juin 2017

A man wearing a brown hoodie, a grey bucket hat, and green rubber boots is standing on a rocky shore, fishing with a long rod. The lake is surrounded by a dense forest of green trees. The water is calm and reflects the surrounding greenery.

DOSSIER

.....
La pêche

ZOOM

Compagnie Cent scènes : Home

La compagnie Cent Scènes présente Home, une comédie dramatique de David Storey, à la Maison de La Bresse le samedi 10 juin.

Dans un décor minimaliste, dans un lieu mal défini, cinq personnages tentent de recouvrer un peu d'humanité.

Jack et Harry se découvrent une amitié rêvée pour combler le passé, et jouent de mensonges pour supporter le présent. Quant à Katleen et Marjorie, elles s'efforcent à vivre au jour le jour. Marjorie déteste Noël. Katleen prétend que les hommes et les femmes ne sont pas faits pour vivre toute leur vie ensemble. Au milieu de cette folie, Alfred bouscule les repères. Rien ne l'intéresse, sauf les chaises, qu'il faut ranger.

Ils se croisent, se sentent amis, pour un jour ou pour une heure. Demain, ils ne se connaîtront peut-être plus. Chargés du fardeau de leur existence, insignifiante, chaotique, drôle, émouvante, on rit, on pleure, on s'émeut.



Fête du paysage

La Maison de La Bresse accueillera l'ouverture officielle de la Semaine du paysage organisée par la Communauté de Communes des Hautes-Vosges du 3 au 11 juin.



Dans ce cadre, une exposition photo sera présentée du 3 au 18 juin à la Maison de La Bresse : une soixantaine de photos sélectionnées parmi celles reçues pour le concours sur le thème « Regard insolite sur les Hautes Vosges » sera présentée.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 15 h - 18 h

Samedi et dimanche : 10 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 18 h

EDITORIAL



“ Chers Bressaudes et Bressauds,

Lorsque ce bulletin paraîtra, le 26^e festival de sculpture « Camille Claudel » aura vécu, les artistes venus de différents pays auront rangé leurs gouges et autres ciseaux.

Je tiens à remercier tous les membres du comité d'organisation de cette manifestation, avec à leur tête Alexandrine Ducret qui dépense de l'énergie pour que la culture soit connue et reconnue du grand public.

Je ne manquerai pas d'associer à ces remerciements tous les services communaux, en particulier communication-animations, fêtes-manifestations et services techniques. Grâce à ce festival qui perdure depuis 26 ans et qui est maintenant réputé au-delà de nos frontières, notre commune bénéficie de la visite de nombreuses personnes venues de divers horizons, leur permettant de découvrir ou redécouvrir tous les atouts de notre localité.

Un autre domaine très important, c'est celui de la sécurité. Sur notre demande, nous avons reçu récemment la responsable sûreté de la Gendarmerie des Vosges. En vue d'établir un diagnostic sécurité de notre commune, la référente départementale se propose de revenir plusieurs fois sur notre territoire pour étudier sur le terrain toutes les possibilités. Suite à cette étude, il nous sera proposé une ou des solutions pour l'amélioration de la sécurité à La Bresse. Affaire à suivre.

En ce début juin, le chantier de la réhabilitation de la Grande Rue, entre la Place du Champstel et le Pont de la Plaine, sera en voie d'achèvement. Je suis bien conscient de la gêne occasionnée par un tel chantier et je remercie toute la population pour sa compréhension. Il aurait été dommage de ne pas profiter du réaménagement de cette route traversante, initié par les services du Département, pour remettre en état tous les réseaux eaux et assainissement. C'est chose faite, pour le bien de tous.

Le dossier de ce bulletin est consacré à la pêche, sport pratiqué par bon nombre d'entre vous. J'espère que sa lecture répondra à vos interrogations éventuelles.

Je vous souhaite une bonne lecture.
Hubert Arnould, Maire de La Bresse



SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

ACTUALITÉS P. 03-08

CINÉMA P. 07

DOSSIER P. 09-14

La pêche

TRIBUNE P. 15

OTL P. 16

DANS LE RÉTRO P. 18-20

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°345

BULLETTIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Jun 2017

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL
et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

ACTUALITES

La Commune de La Bresse

Recrute

Un(e) chargé(e) d'accueil pour la Maison de La Bresse

Poste à temps complet - À pourvoir au 1^{er} juillet 2017

Missions principales du poste proposé

Accueil du public :

- Accueil et renseignement des visiteurs des expositions
- Accueil et renseignement des visiteurs au point d'information communal

Accueil des artistes :

- Accueil et information des artistes
- Assistance au montage d'exposition

Animation à destination du jeune public :

- Création de parcours jeune public et famille
- Visites guidées pour les écoles

Communication :

- Prise de photographies, de vidéos sur les expositions et manifestations
- Réalisation de documents de communication en lien avec les activités : rédaction, création de visuels...
- Gestion partagée des réseaux sociaux
- Mise à jour de sites internet
- Tournées de distribution d'affiches-flyers

Gestion quotidienne de la Maison de La Bresse :

- Petits travaux d'entretien général (ménage d'appoint)
- Optimisation des expositions (sécurisation, fléchage, éclairage)
- Préparation de salle lors d'événements

Statut :

- Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux (recrutement par mutation, sur liste d'aptitude ou par voie directe)

Profil recherché :

- Diplôme de niveau III (bac+2) dans le domaine administratif ou de la communication souhaité
- Sens de l'accueil, bonnes capacités relationnelles
- Autonomie, disponibilité, polyvalence
- Sensibilité à l'art
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Maîtrise des logiciels de bureautique, maîtrise de logiciels de PAO (Photoshop, InDesign) vivement appréciée
- Maîtrise d'une langue étrangère appréciée (anglais et/ou allemand)
- Disponibilité en soirée (2 fois par mois), et la moitié des week-ends et jours fériés

Vous pouvez vous renseigner...

Service Ressources Humaines : Sylviane Remy - Tél. : 03 29 25 40 21

Service Communication - Culture : Xavier Battistella

Tél. : 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)

avant le 10 juin 2017 à Monsieur le Maire

12 Place du Champstel - 88250 La Bresse

La Commune de La Bresse

Recherche

Un volontaire en service civique pour la Maison de La Bresse

Vous avez moins de 26 ans, vous souhaitez consacrer 6 mois de votre vie à une activité d'intérêt général ? Le service civique est fait pour vous !

Actuellement, la Maison de La Bresse recherche un volontaire en service civique pour aider à rendre plus accessibles les expositions aux différents publics, notamment aux enfants et aux familles.

Pour le volontaire, ce peut être une excellente opportunité pour découvrir un environnement culturel, rencontrer des artistes et intervenants variés, imaginer et mettre en œuvre des projets et des initiatives, être au contact direct du public

Voici les principales missions proposées :

- Accueillir le public dans les lieux d'exposition.
- Créer des parcours de découverte d'exposition pour les enfants : livrets, coloriages...
- Imaginer et proposer des activités à faire en famille (parents-enfants) : ateliers encadrés, animations, jeux en autonomie...
- Préparer matériellement et animer ces activités.
- Guider des visites d'exposition en direction des écoles ou du grand public.
- Aider les artistes à l'installation d'exposition.
- Prendre des photos, vidéos, et les organiser
- Assister les salariés dans les tâches quotidiennes du bâtiment

Le profil recherché est donc un jeune de moins de 26 ans, ayant un attrait particulier pour l'animation et la culture, le sens du contact, et disponible les week-ends.

Pour plus de renseignements, ou pour postuler :

Service Ressources Humaines :

Sylviane Remy - Tél. : 03 29 25 40 21

Service Communication - Culture :

Xavier Battistella - Tél. : 03 29 25 40 21

Inscriptions à la maternelle « La Tourterelle »

Si vous souhaitez scolariser vos enfants nés en 2015 pour l'année scolaire 2017-2018, pensez à vous rendre en mairie, service population, pour les inscrire dès maintenant. Vos enfants auront la possibilité d'une rentrée échelonnée : 4 septembre, 6 novembre, 8 janvier, 29 janvier.

Les inscriptions au Groupe scolaire Saint-Laurent,

Les inscriptions au collège, au primaire et à la maternelle peuvent encore se faire dès maintenant auprès de Mme Cochenet, directrice du Collège ou de Mme Didierlaurent, directrice du primaire.

Elles vous présenteront les projets pédagogiques et éducatifs de l'établissement et vous feront visiter les locaux.

Pour de plus amples informations et pour prendre rendez-vous, téléphonez au 03 293 253 413 61.

Une journée animée à la Confiserie Bressaude

Samedi 10 juin, la Confiserie Bressaude organise une journée d'animation, avec une multitude d'activités proposées : une exposition de véhicules d'exception, une présentation de vieux métiers du bois, des balades en calèche et bien d'autres surprises.



Les visites gratuites et une dégustation étendue du savoir-faire seront bien sûr au programme de cette journée riche et instructive.

Rendez-vous donc à partir de 10h et tout au long de la journée.

Graines de cinéastes au collège public Hubert Curien

Les élèves de 5^e de la Bresse participent à un projet artistique initié par la communauté de communes des Hautes Vosges. Leur production cinématographique sera projetée lors de la fête du paysage 2017.

Sur une idée originale de l'artiste Régine Lehmann, les élèves travaillent sur le scénario du film avec leurs professeurs de français Mlle Sibille et Mme Lehmann, et sur les séquences vidéo avec leurs professeurs d'arts plastiques, M. Marion et Mme Lehmann. « Des Terriens arrivent sur notre planète et découvrent notre mode de vie... », un point de départ intéressant à partir duquel les élèves ont fait preuve de beaucoup d'imagination tout en intégrant des notions cinématographiques.

Le film sera projeté à l'ECSP de Cornimont du mardi 6 juin au vendredi 9 juin et le dimanche 11 en soirée lors de la fête du paysage.





Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr





POIROT Dominique
Fenêtres - Portes
Bois - PVC
volets roulants
Fourniture & Pose

LA BRESSE
03 29 25 41 12
dominique.poirot@free.fr 3 chemin Goutte du Rouan

ACTUALITES

Mairie Infos Services : des réponses par téléphone

Depuis bientôt deux ans, la mairie de La Bresse vous propose « Mairie Infos Services » par téléphone.

Chaque particulier peut poser ses questions juridiques, administratives ou fiscales à des experts. Ce service gratuit permet ainsi d'avoir des réponses à propos de ses droits concernant notamment le logement, les impôts, l'emploi, la famille, la consommation, le voisinage, la banque, etc.

Ce service a connu une bonne augmentation de fréquentation puisque vous êtes maintenant une quarantaine à poser vos questions chaque mois.

Pour rappel, le numéro à appeler est le : 03 29 25 77 87. Il faut ensuite donner le code MIS06. Ce service est gratuit, et le numéro n'est pas surtaxé.

À titre d'exemple, voici une question à laquelle le service a répondu : « Votre propriétaire vend le bien. Pouvez-vous l'acheter ? »

Si vous êtes locataire et que votre propriétaire vous informe que le bien est mis en vente, vous pouvez être prioritaire sur l'achat du bien : si votre propriétaire vous délivre un congé pour vente (avec un préavis de six mois avant la fin du bail), vous bénéficiez d'un droit de préemption. Dans son congé, le bailleur vous indique le prix et les conditions de la vente projetée. Cette notification vaut offre de vente à votre profit. Vous êtes, dans ce cas prioritaire sur l'achat du bien pendant les deux premiers mois du délai de préavis de six mois, au prix indiqué dans le congé.

Attention, si le propriétaire vend son bien à un prix et des conditions plus avantageux, il doit vous adresser une nouvelle notification avec le nouveau prix et les nouvelles conditions. À compter de la réception de ce courrier, vous serez cette fois-ci prioritaire sur l'acquisition du bien pendant un délai d'un mois.

En revanche, si votre propriétaire vend le bien loué, donc sans vous délivrer de congé pour vente, vous n'êtes pas prioritaire sur l'achat du bien. Il vous est possible de vous porter acquéreur, mais le propriétaire n'a pas d'obligation de faire suite à votre demande.

Attention, deux exceptions existent : les cas de vente dite « en bloc » (vente de l'immeuble dans son intégralité) et vente « à la découpe » (suite à une division) prévus aux articles 10 et 10-1 de la loi du 31 décembre 1975. Dans ces deux situations, un droit de préemption est légalement prévu pour le locataire qui est prioritaire sur l'achat du bien, même s'il n'a pas reçu de congé pour vente par son bailleur.

Références juridiques

Article 15 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

Articles 10 et 10-1 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975.

Coupe du Monde 2018

La coupe du monde de VTT fera à nouveau étape à la Bresse fin août 2018.

Après le succès de 2016, La Bresse Evénements (LBE) a réfléchi à un nouveau projet. Le comité, unanime, a postulé auprès de l'Union Cycliste Internationale (UCI) qui a confié à l'association un événement double : une épreuve de descente et une de cross-country.

Devant cette nouvelle logistique, LBE s'est rapprochée de la société Labellemontagne pour une co-organisation de l'épreuve. Pour Nicolas Remy, président de l'association, ce partenariat permettra une meilleure visibilité de La Bresse et une belle promotion pour ce sport dans les Hautes Vosges.

Mercredi 3 mai, deux délégués techniques de l'UCI, référents VTT pour la descente et le cross-country, ont effectué une première visite. Elle a permis de valider les parcours proposés par La Bresse Evénements et Labellemontagne sur le site de Vologne.

Une nouvelle fois, la commune de La Bresse accueillera un événement VTT de portée mondiale d'autant plus important que ces deux épreuves seront les finales de la Coupe du monde 2018. Dès à présent, les forces commencent à se mobiliser pour que cette manifestation soit une grande réussite pour La Bresse et ses environs.



Tournoi de basket

La Bressaude Basket organise son tournoi annuel les 3 et 4 juin au gymnase municipal.

Samedi 3, à partir de 15h, aura lieu un tournoi ouvert à tous. Possibilité de se restaurer sur place le soir. Les équipes intéressées peuvent contacter Jean-Denis Remy (06 18 15 07 60 ou jdremy@cegetel.net)

Dimanche 4, à partir de 9h, le traditionnel tournoi interrégional avec 6 équipes venues d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine. La finale est prévue à 17h

Venez encourager les sportifs ! Buvette et restauration sur place. Entrée libre.

Fête de la musique

Le rendez-vous festif pour démarrer l'été aura lieu mercredi 21 juin, sur la Place du Champstel. Dès 17h, le CMJ propose, en lien avec l'école de musique, un atelier de confection d'instruments de musique. À 18h, la chorale du collège Hubert Curien proposera une prestation d'une demi-heure.

Puis, à partir de 20h, trois groupes de styles très différents ont été sélectionnés :



de Bourges pro et à l'ouverture des Eurockéennes.

La soirée s'achèvera avec Undervoid, un groupe rock puissant et chaleureux, mélodieux et travaillé, qui a fait la première partie de No One is Innocent en 2016.

La buvette de cet évènement sera tenue par la classe 2019



Du rap pour commencer la soirée, avec Amad, rappeur au message positif, qui était intervenu au collège des Boudières il y a quelques années. Puis Caesaria, un groupe de dance/pop-rock strasbourgeois qui a récemment participé au Printemps



Tournée des ordures ménagères

En raison du jour férié de la Pentecôte, la tournée de ramassage des ordures ménagères sera modifiée.

La collecte habituelle du lundi à la Bresse, sera avancée au samedi 3 juin (au lieu du 5 juin). Les horaires de ramassage seront les mêmes. Nous vous recommandons de sortir votre bac la veille.

Accueil de loisirs, la Ruche

Depuis 38 ans, la Ruche accueille les enfants pendant les vacances d'été. Elle ouvrira ses portes du 10 au 28 juillet, pour les enfants de 3 à 8 ans.

Les inscriptions se feront à la salle du Champstel (derrière la mairie), les 14 juin de 17h à 18h30, 19 juin de 18h30 à 19h30 et 24 juin de 9h à 11h. Pensez à vous munir des pièces justificatives suivantes, sans lesquelles l'inscription ne pourra être prise en compte : attestation d'assurance, photocopies du carnet de vaccinations, numéro d'allocataire, justificatif de quotient familial, carte de l'Association Familiale (9€ pour les non adhérents). Le règlement devra être effectué avant le début du centre.

L'accueil se fera à la nouvelle Maison des Associations, 1er rue des Champions (ancienne MLC), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Au programme, une sortie par semaine : Fraispertuis, piste de Zim, bol d'air, balade sur les Crêtes, pique-niques, ciné goûter, théâtre, danse, jeux de plein air, nombreuses activités manuelles. En clôture le 27 juillet, une surprise avec un intervenant spectacle.

Il est possible d'inscrire les enfants à la journée, avec possibilités de repas. Les tarifs figureront sur les plaquettes distribuées dans les écoles et lors des inscriptions.

Renseignements :

Martine Poirot, 06 81 87 30 98 – poirotmartine@gmail.com

Notre réseau ?
SOCIAL, ET SURTOUT TRÈS LOCAL !

250 MAGASINS
À DEUX PAS DE CHEZ VOUS

COMMANDE EN LIGNE
+ RETRAIT EN MAGASIN
sur gitem.fr / magasins.fr

SERVICE APRÈS VENTE
POSE D'ANTENNES
CANAL +

9 route de Cornimont - 88250 LA BRESSE
03.29.25.67.67 - gitem.labresse@orange.fr

Gitem LA SOLUTION TELLÉMENT PROCHE DE VOUS >>> **Gitem**

Offres spécifiques NOËL : Rabats chauffants, MOULINEX COMPANION, MAGIMIX COOK EXPERT
Nouvelle gamme téléviseurs 4K Ultra HD : SAMSUNG PANASONIC LG PHILIPS ... Objets connectés
Nouveau : vente de matériel reconditionné et garanti

La P'tite Brasserie

Dans un esprit « Brasserie Parisienne », nous vous proposons une carte très variée soupes, omelettes, tartines, salades, grillade à la plancha...

Tél. : 03 29 25 43 29 - Fermé le mardi soir, mercredi et samedi midi
Facebook : la p'tite brasserie la bresse - www.bresse-hoteldelaposte.com

ACTUALITES

NAP à la maternelle

Tout au long de l'année, les enfants de grande section de maternelle ont participé à différents ateliers, dans le cadre des activités périscolaires : de la relaxation, de l'origami, des lectures à l'aide du kamishibai (théâtre miniature japonais), des jeux de société, une découverte de l'Afrique, des jeux collectifs, des ateliers créatifs. Pour le dernier atelier, « Vive le printemps », ils confectionnent des oiseaux géants en pâte à papier !



Un Rayon de Soleil tout l'été

Pendant les grandes vacances, vous pourrez retrouver l'association Rayon de Soleil au pied des pistes de ski (VTT) dans un cadre 100% nature. La saison estivale sera rythmée par des balades, des goûters autour des lacs, des découvertes, des aventures et de nombreuses activités ludiques et pédagogiques, sur les thèmes notamment de l'astronomie et de l'environnement.

L'accueil des enfants peut se faire à la semaine ou à la carte, journée ou demi-journée. Des repas traiteurs sont fournis, et un nouveau système d'accueil et de navettes est mis en place pour faciliter un peu plus le quotidien des parents.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre Mélissa au 07 68 88 60 06 ou l'équipe pédagogique à : resarayondesoleil@gmail.com

Plus d'info sur www.rayondesoleil-labresse.com ou sur la page Facebook : Rayon de Soleil La Bresse



Revoir les sculptures du Festival

Les sculptures réalisées pendant le Festival Camille Claudel sont visibles jusqu'au 3 juillet à la Maison de La Bresse. Si vous n'avez pas pu les voir, profitez de ces quelques semaines supplémentaires !

Et, cerise sur le gâteau, le taureau géant de Gé Pellini continue à danser au milieu de ces sculptures.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 15h - 18h

Samedi et dimanche : 10h30 - 12h30 et 15h - 18h



PRS
Entretien Paysager

Tonte de pelouse
Taille de haie et d'arbuste
Fauchage / Débroussaillage
Elagage / Abattage
Nettoyage haute pression
Débaras / Evacuation déchets
Déneigement accès et toiture

philipperichards@club-internet.fr
Philippe RICHARD
LA BRESSE
06 07 95 18 28

PRS

Les **Briconautes**

**Meubles de montagne
Décoration - Outillage**

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

20h04 De l'idée sans détour

La trentaine de personnes présente à la première soirée du 4 mai était conquise par le concept du «20h04 De l'idée sans détour» : 4 interventions de 20 minutes, concises, percutantes, incisives, dans un décor de plateau télé.

Jeudi 29 juin, on recommence avec :

- Francis Lopez, le colporteur cycliste qui, à la retraite, a décidé de relier Épinal au Cap Nord de la Scandinavie, et se prépare à traverser l'Amérique du Sud à vélo,



- Marina Grandgirard, vice-présidente d'Asperger Lorraine, qui vous souhaite la bienvenue sur sa planète Aspie
- Laetitia Pignon, de l'association Les Poolettes, qui caquetera sur le don d'organes et vous rendra «M'organe de toi»
- Et un artiste surprise !

Si vous êtes un peu curieux et que vous n'aimez pas vous ennuyer, rendez-vous le 29 juin à 20h04 à la Maison de La Bresse.

Une soirée coproduite par la Mairie de La Bresse et la MLC.

Ciné Séniors

Quand les idées cheminent... quand les gens se parlent, se rencontrent, échangent, les projets se construisent. C'est ce qui vient de se passer entre les responsables du Cinéma Grand Écran et les élus. Souvent, nos aînés disent : « Ah, c'est dommage, les spectacles, c'est le soir ! Moi, je ne sors plus aussi tard... ». La MLC a réfléchi à une séance de cinéma en après-midi avec un tarif préférentiel pour ceux qui ne veulent plus sortir le soir et qui ont envie de renouer avec le cinéma.

C'est ainsi qu'est né le Ciné Séniors, qui aura lieu tous les derniers jeudis de chaque mois au Cinéma Grand Écran à 15h, au tarif de 4,50€ (4€ la séance + 0,50€ pour une petite collation après le film).

Les films seront issus de la sélection et/ou il pourra y avoir des films plus anciens.

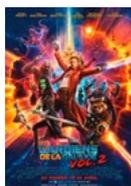
MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 7 juin

Horaires à retrouver sur les programmes

disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 7 au 13 juin



LES GARDIENS DE LA GALAXIE 2 (2D ET 3D)

Sortie : 26 avril 2017 (2h16). Action, Science fiction, Comédie américaine réalisée par James Gunn (II) avec Chris Pratt, Zoe Saldana, Dave Bautista

Musicalement accompagné de la «Awesome Mixtape no2» (la musique qu'écoute Star-Lord dans le film), Les Gardiens de la galaxie 2 poursuit les aventures de l'équipe alors qu'elle traverse les confins du cosmos. Les gardiens doivent combattre pour rester unis alors qu'ils découvrent les mystères de la filiation de Peter Quill. Les vieux ennemis vont devenir de nouveaux alliés et des personnages bien connus des fans de comics vont venir aider nos héros et continuer à étendre l'univers Marvel.

DE TOUTES MES FORCES

Sortie : 3 mai 2017 (1h38). Drame français réalisé par Chad Chenouga avec Khaled Alouach, Yolande Moreau, Laurent Xu

Nassim est en première dans un grand lycée parisien et semble aussi insouciant que ses copains. Personne ne se doute qu'en réalité, il vient de perdre sa mère et rentre chaque soir dans un foyer. Malgré la bienveillance de la directrice, il refuse d'être assimilé aux jeunes de ce centre. Tel un funambule, Nassim navigue entre ses deux vies, qui ne doivent à aucun prix se rencontrer...



Semaine du 14 au 20 juin



GET OUT

Sortie : 3 mai 2017 (1h44). Thriller américain réalisé par Jordan Peele avec Daniel Kaluuya, Allison Williams, Catherine Keener. **Interdit aux moins de 12 ans**

Couple mixte, Chris et sa petite amie Rose filent le parfait amour. Le moment est donc venu de rencontrer la belle famille, Missy et Dean lors d'un week-end sur leur domaine dans le nord de l'État. Chris commence par penser que l'atmosphère tendue est liée à leur différence de couleur de peau, mais très vite une série d'incidents de plus en plus inquiétants lui permet de découvrir l'inimaginable.

MOLLY MONSTER

Sortie : 10 mai 2017 (1h09). Dessin animé, Famille, Aventure suisse, allemand, norvégien réalisé par Ted Sieger, Michael Ekblad avec Sophie Rois, Gerrit Schmidt-Foß, Judy Winter

Petite Molly a tricoté un bonnet pour le bébé monstre que sa maman attend. Mais elle ne sera pas là pour le lui offrir, car ses parents partent sans elle sur l'île aux Œufs pour la naissance. Molly, accompagnée de son ami d'Edison, décide d'entreprendre le voyage pour accueillir le bébé comme il se doit. Valise à la main, Edison sous le bras, la voici partie !



Semaine du 21 au 27 juin



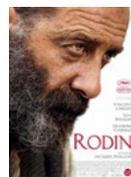
PIRATE DES CARAÏBES : LA VENGEANCE DE SALAZAR (2D ET 3D)

Sortie : 24 mai 2017 (2h09). Aventure, Fantastique, Action américaine réalisée par Joachim Rønning, Espen Sandberg avec Johnny Depp, Javier Bardem, Brenton Thwaites Jack Sparrow et ses compagnons se lancent dans la quête du Trident de Poséidon, sur lequel le Capitaine Teague détient des informations précieuses. Cet artefact légendaire, qui donne tous les pouvoirs sur les océans, est leur seul moyen d'échapper aux fantômes du redoutable Capitaine Salazar, échappés du Triangle des Bermudes pour éliminer tous les pirates des océans.

RODIN

Sortie : 24 mai 2017 (1h59). Drame français réalisé par Jacques Doillon avec Vincent Lindon, Izia Higelin, Séverine Caneele

À Paris, en 1880, Auguste Rodin reçoit enfin à 40 ans sa première commande de l'État : ce sera La Porte de l'Enfer composée de figurines dont certaines feront sa gloire comme Le Baiser et Le Penseur. Il partage sa vie avec Rose, sa compagne de toujours, lorsqu'il rencontre la jeune Camille Claudel, son élève la plus douée qui devient vite son assistante, puis sa maîtresse. Dix ans de passion, mais également dix ans d'admiration commune et de complicité. Après leur rupture, Rodin poursuit son travail avec acharnement. Il fait face au refus et à l'enthousiasme que la sensualité de sa sculpture provoque et signe avec son Balzac, rejeté de son vivant, le point de départ incontesté de la sculpture moderne.



Semaine du 28 juin au 04 juillet



ALIEN : COVENANT

Sortie : 10 mai 2017 (2h02). Science-fiction, Épouvante-horreur, Action américaine, britannique réalisée par Ridley Scott avec Michael Fassbender, Katherine Waterston, Billy Crudup. **Interdit aux moins de 12 ans**
Les membres d'équipage du vaisseau Covenant, à destination d'une planète située au fin fond de notre galaxie, découvrent ce qu'ils pensent être un paradis encore intouché. Il s'agit en fait d'un monde sombre et dangereux, cachant une menace terrible. Ils vont tout tenter pour s'échapper.

MARIE-FRANCINE

Sortie : 31 mai 2017 (1h35). Comédie française réalisée par Valérie Lemercier avec Valérie Lemercier, Patrick Timsit, Hélène Vincent

Trop vieille pour son mari, de trop dans son boulot, Marie-Francine doit retourner vivre chez ses parents... à 50 ans ! Infantilisée par eux, c'est pourtant dans la petite boutique de cigarettes électroniques qu'ils vont lui faire tenir, quelle va enfin rencontrer Miguel. Miguel, sans oser le lui avouer, est exactement dans la même situation qu'elle. Comment vont faire ces deux-là pour abriter leur nouvel amour sans maison, là est la question...



ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants



L'Auberge du Brabant

En février l'Auberge du Brabant a nommé sa nouvelle directrice, Audrey Segall issue de l'hôtellerie et de la communication.

L'auberge vous accueille à présent tous les midis et soirs avec sa carte typiquement

vosgienne qui met tout particulièrement à l'honneur les produits bressaudois.

L'hôtel se dynamise par l'amélioration du confort de ses chambres et le développement de sa clientèle internationale.

L'Auberge du Brabant

63, route du Brabant - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 25 42 34

L'eau à la bouche

Nouveau service à « L'eau à la bouche » avec la location d'une tireuse à bière pour vos fêtes de famille, anniversaires, soirées festives. Vous pourrez également vous procurer des fûts de bières traditionnelles et spéciales.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Isabelle et Jean-Pierre Leduc

5 quai des Iranées - 88250 La Bresse

Tél. : 03 29 28 61 56

leualabouche2@gmail.com



Vide-greniers

Le vide-greniers de la Maison des Loisirs et de la Culture aura lieu dimanche 18 juin à la Halle patinoire et sur les parkings aux alentours.

Pour s'inscrire, téléphonez au 03 29 25 60 09



Kermesse à « la Tourterelle »

L'école maternelle « la Tourterelle » organise sa traditionnelle kermesse sur le thème du « Voyage », le 17 juin prochain.

Dès 14h, vous pourrez découvrir le spectacle des enfants et ensuite vous distraire sur les différents stands.

De nombreux lots sont à gagner, enseignants et parents d'élèves vous attendent !

Un été animé avec la MLC

La Maison des Loisirs et de la Culture propose un accueil de loisirs renouvelé cet été !

Durant les grandes vacances, les enfants auront le choix entre une multitude d'activités sur des thèmes variés : Vikings, Sports Extrêmes, Camping, Retour aux sources, etc.

Pour les ados, de nouveaux projets avec un séjour à l'étranger, un chantier jeunes dynamique et constructif et de belles sorties (visite de villes, Europa Park, etc.).

Dans le cadre de ce chantier jeunes, une boîte à livres sera créée. La MLC lance donc un appel aux dons de livres ! Si vous souhaitez collaborer, en offrant des livres intéressants et attirants (éviter les vieux livres jaunis dissuasifs !), apportez-les à la MLC, ouverte du mardi au samedi de 9h à 18h.

Douce'heure
Sophro-Relaxologue
contact@lademeuredes2tresors.com

88250 La Bresse
06 07 96 57 98
Il ne suffit de pas grand chose pour se sentir et aller mieux...

Sur rendez-vous
Natalie diplômée et membre de la CSS
Le Bien être est en vous

Boucherie ~ Charcuterie

TRAITEUR

CHEZ FRED



LA BRESSE
03.29.25.41.19

www.boucherie-traiteur-bierren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

La pêche

“ Qui n'a pas un jour
ou l'autre « taquiné le goujon » ? ”

Dans ces pages, vous allez découvrir ou redécouvrir l'histoire de la pêche à La Bresse depuis 1820 avec la persévérance et la passion que Joseph Remy portait pour ce milieu naturel. Certains pêcheurs rejettent le poisson à l'eau, d'autres s'en nourrissent, mais c'est toujours le même plaisir qui les anime. Peu à peu les passes à poissons sont créées ou réhabilitées pour rétablir le fil de l'eau, cela permet la remontée des poissons dans nos rivières.

*Je vous laisse découvrir ce dossier
et vous en souhaite une bonne lecture.* ”

*Alexandrine Ducret,
Adjointe aux associations*



LE DOSSIER

Avec ses nombreux ruisseaux et lacs, La Bresse a d'indéniables atouts pour les pêcheurs. Si l'on ajoute le fait qu'un Bressaud, Joseph Remy, y a inventé la pisciculture au dix-neuvième siècle, on comprend mieux que la pêche soit aujourd'hui une activité de loisirs quasi patrimoniale !

L'invention de la fécondation artificielle du poisson

La pêche est un des modes d'alimentation les plus traditionnels depuis la préhistoire. Dans une région où l'eau abonde, c'est naturellement que des Bressauds pêchent. En 1820, le jeune Joseph Remy, 16 ans, est déjà reconnu pour ses talents de pêcheurs. Ce fils de Laurent Remy (dit « Laurent Joson », maire de La Bresse de 1826 à 1830) est un observateur attentif et persévérant. Épiant les truites dans la Moselotte près de la ferme familiale, il comprend comment elles se reproduisent naturellement.

Nous sommes en 1840 : Joseph Remy est maintenant marié et installé dans une ferme des « Prés Gaumé », à l'envers de Moyemont (colline du Chajoux). Inquiet de la diminution du poisson dans la goutte du Liernat, le cours d'eau proche de sa ferme, il décide de protéger le frai des prédateurs : il isole un couple de truites farios en quête de frayère et réussit à les faire pondre et féconder à l'abri d'un réservoir. Malheureusement, le frai s'altère sans éclore. Il fait d'autres tentatives les années suivantes, immergeant cette fois les œufs fécondés au fond de boîtes en fer blanc perforées et garnies de gros sable, exposées à un léger courant.

En février 1843, c'est le succès : il voit éclore les œufs et ses petits poissons se mettent à frétiller. Pour les protéger, il les place dans des réservoirs où ils se développent sans risque, et les replonge dans leur milieu naturel quand ils sont assez agiles pour fuir leurs ennemis.

À la fin de l'année, il s'associe à Antoine Gehin, de Ventron, pour exploiter cette découverte. Le 15 mai 1844, la commune leur accorde « la jouissance gratuite pendant quinze ans d'un terrain forestier à l'état de mare (Séchemer), pour en faire un étang avec une chaussée de trois mètres de hauteur sur sept de longueur ». Il y déverse les milliers de petits poissons qui peuplent ses réservoirs.

Deux ans plus tard, il achète l'étang de la Cuve, pour séparer les alevins des truites d'un an.

Malheureusement, ce découvreur infatigable n'a pas été reconnu de son vivant : malgré une déclaration au Préfet restée sans réponse, malgré les 5000 à 6000 truites déversées chaque année dans les rivières, le mérite de sa découverte a été attribué à une personnalité célèbre, l'embryologiste Coste. Quant à Joseph Remy, il meurt en 1854, à l'âge de 50 ans, ruiné par ses investissements.

Un monument à la mémoire de Joseph Remy et Antoine Gehin a été édifié sur la Place du Champstel en 1957 et est actuellement visible en haut de la Grand Rue, côté rivière !

L'écloserie

L'activité de fécondation artificielle s'est toujours poursuivie à La Bresse. Mais dispersée, chaque pêcheur qui le souhaitait le faisant isolément, elle n'était pas vraiment efficace.

C'est pourquoi le comité de pêche, sous la présidence de Raymond Perrin, a souhaité centraliser l'activité sur un bâtiment : l'écloserie a donc été construite en 1990, avec des aides de la commune et du Centre de Surveillance des Pêches (aujourd'hui l'Agence Française pour la biodiversité).

Les objectifs sont de maintenir la population de truite fario dans les cours d'eau, d'avoir une capacité d'incubation des œufs plus importante, mais aussi de préserver le savoir-faire bressaud dans la fécondation artificielle.

Techniquement, les truites sont prélevées en période de frai (en automne) dans les ruisseaux. Elles remontent naturellement pour frayer (pondre leurs œufs) et redescendent instinctivement quand elles sont vides. Ce trajet, appelé « homing » est similaire au trajet mieux connu des saumons.

Une fois prélevées, les femelles sont pressées au-dessus d'un récipient (coupelle, assiette), ce qui permet d'en extraire les œufs. On les féconde ensuite avec la laitance du mâle, puis l'on redépose rapidement les truites à l'endroit même de leur prélèvement, pour qu'elles ressentent le moins de stress possible.



▲ Prélèvement œufs



▲ Prélèvement laitance

Les œufs sont ensuite transportés à l'écloserie et déposés sur des clayettes d'une capacité de 25 000 œufs chacune. Selon les années et les conditions météorologiques, entre 50 000 et 100 000 œufs seront soignés dans l'écloserie, principalement par Éric Perrin et Sébastien Demange, respectivement président et trésorier de l'association de pêche bressaude, par Jean-Paul Perrin, et en



▲ Œufs en incubation

hiver par Bernard Buraschi, l'ancien président. Chacun des œufs est placé dans son emplacement à l'aide d'une plume, pour ne pas l'abîmer, et tout œuf mort est retiré rapidement pour ne pas contaminer les œufs voisins.

Puis au printemps, quelques dizaines de milliers d'œufs sont déposés en boîte Vibert dans des petits ruisseaux, pendant que les autres vont donner naissance à des alevins à l'écloserie. Ceux-ci seront ensuite déversés



▲ Alevins à l'écloserie

dans les bassins de grossissement de Séchemer et du Daval dans lesquels ils resteront jusqu'à l'automne, avant de découvrir leur milieu naturel, les ruisseaux de La Bresse. Quelques dizaines de milliers d'alevins seront aussi déversés directement dans les ruisseaux du Chajoux par le vice-président, René Clément et ceux de Vologne par quelques autres bénévoles.

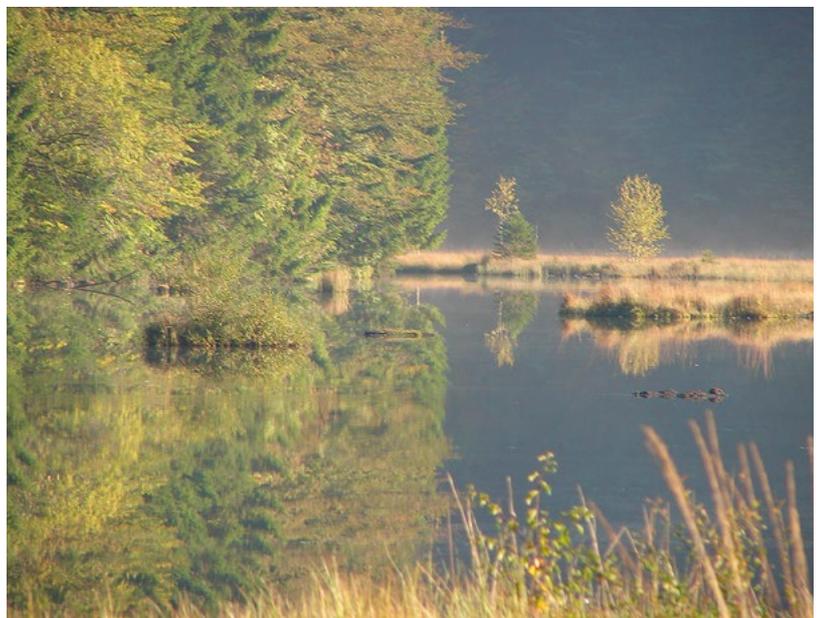


▲ Géniteurs à l'écloserie

La pêche

La pêche est une activité particulièrement règlementée. En lac ou en rivière, des lois permettent aux poissons de cohabiter avec l'homme.

La première obligation est d'être titulaire d'une carte de pêche (même pour un étang privé, chez soi). Cette carte est à la fois une adhésion à l'association locale (AAPPMA La Truite des Hautes-Vosges) et une cotisation aux fédérations départementale et nationale. Elle coûte entre 80 et 100€ et permet de pêcher sur le territoire de La Bresse, et éventuellement sur d'autres communes avec lesquelles des accords de réciprocité ont été conclus : Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte, Ventron, Le Ménil, Gérardmer, Le Tholy, Tendon et Vagney.



▲ Le lac de Lispach

Les ruisseaux et rivière de La Bresse sont classés en première catégorie (cours d'eau dominés par les salmonidés : truites, ombres...). Parmi les principales règles qui s'appliquent, la pêche est limitée à une canne par personne.

Que l'on se rassure, on ne risque pas de voir des chalutiers dans la Moselotte : il est interdit de pêcher avec d'autres techniques que la canne à pêche ! Plus sérieusement, cette règle interdit de facto le braconnage à la main, à l'épuiette ou avec des pièges.

Quant à la canne, elle peut être équipée de tous types de vers hormis les asticots et les larves de diptères.

La pratique de la pêche est autorisée officiellement du deuxième samedi de mars au troisième de septembre. Dans les lacs de Blanchemer, Lispach et des Corbeaux, elle démarre au 1^{er} mai.

Le saviez-vous ?

Une truite produit en moyenne 450 œufs. Mais à l'écloserie, il est déjà arrivé qu'une seule truite en produise environ 3000.

LE DOSSIER

Les horaires sont aussi règlementés : il est possible de pêcher une demi-heure avant l'heure officielle de lever du soleil, et jusqu'au soir, une demi-heure après son coucher.

Quant aux quantités, on peut prendre jusqu'à 6 truites par jour, à condition qu'elles mesurent au moins 23 cm. Pour les carpes, elles ne doivent pas dépasser 4 kg ou 60 cm, et pour les brochets, on ne peut en pêcher plus de deux par jour, de 60 cm minimum.

Ces règles permettent de maintenir la diversité et la quantité des espèces. Si chaque pêcheur est responsable et a bien conscience que les réserves ne sont pas infinies, le respect de ces règles sonne comme une évidence.

Depuis plusieurs années, les parcours « no kill » de pêche à la mouche connaissent un succès grandissant, dans l'esprit du respect de la nature et de la vie. Ce mode de pêche consiste à relâcher le poisson aussitôt pris : il ne s'agit pas de pêcher pour déguster une bonne truite, mais



▲ Le lac de Blanchemer



pour l'art du beau geste. Ce parcours, au centre-ville, est permis du troisième samedi de mai au troisième de septembre.

Ceci dit, ferrer un gros poisson est toujours une fierté pour le pêcheur traditionnel, mélange d'intuition et d'adresse habilement liées à un choix judicieux de matériel. Un partenaire de l'association de pêche offre d'ailleurs chaque année une récompense pour la plus grosse prise en lac (hors carpe) et en rivière (truite).

◀ Ponton personnes à mobilité réduite au lac de Lispach.

Les poissons

Que peut-on pêcher à La Bresse ?

Évidemment, la star de nos cours d'eau, c'est la truite fario, l'espèce emblématique. Dans les lacs, on trouve surtout des brochets, des perches, des tanches, des carpes et du gardon.

Quant aux poissons qu'on ne pêche pas, le chabot (ou « pacot » en patois bressaud) vit exclusivement sous les cailloux et ne sort que la nuit, en dehors des heures d'ouverture de la pêche !

Et à Blanchemer, les anciens pêcheurs se souviennent d'avoir tiré des épinoches, mais ne peuvent affirmer qu'il en reste aujourd'hui. En revanche, depuis peu, il leur arrive de taquiner des goujons.

Parmi les surprises, point de vieilles bottes, mais le président de l'AAPPMA, Éric Perrin, se souvient d'avoir pêché une grémille il y a une vingtaine d'années, mais aussi une tortue au Lac des Corbeaux et un parapluie à Longemer ! Et ces derniers temps, les pêcheurs croisent parfois un castor, à la Ténine ou à Blanchemer.



▲ Gros mâle fario d'environ 70 cm



“ 3 questions...

à Joël Lejeune, garde-pêche

1. Qu'est-ce qu'un garde-pêche ?

Joël Lejeune : Le garde-pêche a le pouvoir de police de la pêche et de l'eau. Il doit notamment contrôler le respect de la réglementation sur la pêche. Pour devenir garde-pêche, il faut avoir suivi des formations obligatoires, puis recevoir l'agrément et l'assermentation du tribunal. Il est donc habilité à dresser des procès-verbaux transmis au procureur et à la fédération de pêche.

2. Pourquoi avoir endossé ce rôle ?

Joël Lejeune : Je suis avant tout pêcheur, et j'aime que les règles et la qualité de l'eau soient respectées. C'est une fonction bénévole et indépendante que j'ai acceptée par volonté de maintenir notre milieu en bon état.

Pour l'anecdote, lors de certains contrôles, des jeunes pêcheurs, me voyant arriver, sont très fiers de me présenter leurs cartes de pêche et de me montrer leurs premières prises. C'est encourageant de voir l'engouement de ces jeunes qui sont notre relève !

3. Le garde-pêche est donc concerné par d'autres domaines que la pêche ?

Joël Lejeune : En effet, s'il y a des pollutions localisées, j'interviens. Après une petite enquête, on arrive généralement à remonter aux sources des pollutions. Il est arrivé qu'une entreprise déverse des produits toxiques dans l'eau. Comme la pollution était importante, j'ai appelé la gendarmerie et les pompiers en renfort qui a notamment mis en œuvre des moyens de pompage des produits dans l'eau.

Dans un autre registre, en cas de pénurie d'eau, certains barrages sur les gouttes (petits ruisseaux) doivent rester ouverts et les canaux d'irrigation ne peuvent en utiliser l'eau : en cas de faible débit, la priorité est de ne pas assécher les gouttes, qui sont autant de lieux de passage pour les truites en période de fraie. Mon rôle intègre ces contraintes. ”

Une anecdote qui fait plaisir

Lors de mes contrôles, les jeunes pêcheurs lorsqu'ils me voient arriver sont fiers de me présenter leurs cartes de pêche et éventuellement leurs premières prises. C'est encourageant de voir l'engouement de ces jeunes à notre sport loisirs.

Joël Lejeune. Garde-pêche particulier.



▲ Conséquences d'une pollution

L'association de pêche

L'AAPPMA (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) « La Truite des Hautes Vosges » a été fondée en 1925. Son comité, présidé par Eric Perrin, compte une quinzaine de membres.

A.A.P.P.M.A.
LA TRUITE DES HAUTES-VOSGES



LA BRESSE



▲ Vidange de l'étang de Séchemer

Outre l'écloserie, l'association est aussi responsable de l'entretien de l'étang de Séchemer (vidange et petits travaux si besoin), celui-là même où travaillait Joseph Remy il y a 170 ans. Cet étang a toujours gardé sa vocation piscicole !

Pour plus d'information sur la pêche, contactez l'association locale :

*AAPPMA La Truite des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 25 69 52, pechelabresse@orange.fr
www.peche-labresse.fr*



▲ Le comité

Le rendez-vous :

Journée pêche jeunes : dimanche 4 juin, à 8 h, les enfants de 4 à 12 ans, ont rendez-vous à l'étang des Grandes Feignes pour une initiation. Inscription gratuite, matériel et appâts fournis.



TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

À l'heure où vous lisez ces quelques lignes, un nouveau président de la république a été élu. Il est maintenant aux commandes, et va devoir développer son projet de gouvernement tout en préparant les échéances législatives de juin. Aura-t-il une majorité pour mettre en œuvre ses mesures ? Rappelons que sur la ligne des recettes, la taxe d'habitation est une ressource importante pour nos communes, ressource nécessaire pour financer les services publics de proximité qui sont mis en œuvre. La suppression de cette taxe individuellement sera avantageuse, mais collectivement sera handicapante sans une compensation ajustée au besoin de chaque territoire.

Malgré cela sur les deux dimanches d'élections pour la présidence de la république, nous saluons le civisme habituel des bressauds pour leur participation massive à ce scrutin. Dans ce scénario électoral inhabituel, chacun s'est déplacé, a voté, en âme et conscience, sans consignes et surtout sans succomber aux sirènes de l'extrémisme.

Quoi qu'il en soit, la vie de notre commune continue avec ses travaux, ses projets et la préparation d'événements récurrents et novateurs :

Au niveau des travaux, ce début juin verra l'achèvement des travaux de réseaux et de voiries dans la grande rue.

Le chantier d'enfouissement de réseaux de la rue Mougel-bey devrait être terminé pour la mi-juillet.

Sur les secteurs des Champions et Grosse Pierre, les travaux se poursuivent selon le planning prévu. La maison des associations va être très prochainement opérationnelle et livrée aux associations en attente.

Nous remercions pour leur compréhension, les riverains, entreprises et commerçants qui sont et qui ont été gênés par la mise en œuvre de ces réalisations.

En préparation, les élus et les services mettent tout en œuvre afin que la liaison du réseau d'eau Belle Hutte/ Le Nol puisse démarrer dans les meilleurs délais. Nous profiterons de l'occasion pour réaliser une interconnexion électrique, et également dans cet ouvrage, en collaboration avec les services du Département, une intensification du débit internet (fibre optique) du domaine skiable et qui pourrait permettre le raccordement éventuel du secteur de Belle-Hutte.

Enfin, une intervention est programmée avec l'opérateur orange pour régler les quelques dysfonctionnements sur le secteur médian de Vologne.

Bien à vous.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Le tissu associatif, un maillon essentiel de la vie de notre commune

Et stupéfaction à la lecture de la rubrique des élus de la majorité du bulletin de mai. Un détournement de la vérité.

Comme nous l'avons toujours fait, nous saluons le travail réalisé, qu'il soit social, sportif, culturel, ou en direction des autres. Ces lieux de vie, de rencontres sont l'essence même d'une commune.

Il est important et normal qu'ils soient soutenus par celle-ci, il l'est, et l'a toujours été, mais il nous semble logique d'en connaître son fonctionnement.

Sur le plan social, plus particulièrement pour l'accueil des enfants, les habitants, principalement bressauds bénéficient d'une offre complète en matière de garde : Multi Accueil Les P'tits Amis de Oui-Oui, MLC, La Ruche pendant les vacances d'été, les assistantes maternelles, le multi accueil Anicet le Sotré, au pied des pistes pendant les vacances d'hiver, l'ODCVL et le centre aéré Rayon de Soleil.

Les faits ; depuis le conseil municipal de novembre 2016, nous demandons des informations complémentaires, sur la dernière-née, Rayon de Soleil, qui a en 2016 (pour 6 mois de fonctionnement) a sollicité la collectivité pour une subvention, votée à l'unanimité, d'un montant de 23 000 €. La Crèche les P'tits Amis de Oui Oui a reçu, pour 1 an, 44 000 €. Elle emploie 10 équivalents temps pleins pour 56 500 heures d'accueil et 234 jours d'ouverture.

Afin de pouvoir voter la subvention annuelle en toute connaissance de cause, nos questions reposaient sur le nombre de salariés équivalents temps plein, d'heures de garde suivant les tranches d'âge, la part d'enfants bressauds. À ce jour et malgré les relances, nous n'avons eu aucune réponse, c'est promis pour le conseil de mai !

En mars, lors des votes des subventions aux associations, cette même association sollicite le même montant, mais information supplémentaire, elle vient de fusionner avec la Maison des Enfants Anicet le Sotré. Cette structure a été créée en 2010 dans le cadre d'une offre touristique pour accueillir au pied des pistes des enfants de 18 mois à 6 ans avec un partenariat ESE, LabelleMontagne et OTL. Les membres du bureau faisant partie de ces trois entités avec une présidence tournante permettant une gestion alternative.

Nous avons été surpris par cette fusion d'autant plus que les tranches d'âges des enfants concernés et les compétences des personnels ne sont pas les mêmes.

Nous imaginons toutefois que les présidents de ces deux structures ont porté ce projet et que les conseils d'administration l'ont validé, tout comme les partenaires publics accordant les agréments et les modifications des conventions.

La subvention communale demandée ne servira donc pas uniquement aux petits bressauds, d'où la nécessité de mettre en place 2 comptabilités.

Pour résumer, nous l'avons dit en séance, nous ne revenons donc pas sur le fait que cette entité touche depuis 2016 une subvention, puisqu'elle relève de l'intérêt public local, en proposant un accueil le week-end ce que les structures existantes ne font pas.

PAR CONTRE ET contrairement à ce qui est écrit dans la tribune du groupe majoritaire du bulletin de mai, notre abstention sur le vote des subventions aux associations n'a porté que sur une (voir compte rendu du conseil de mars) et pour les raisons évoquées ci-dessus. Un dérapage probablement malencontreux des élus de la majorité, en leur demandant de rétablir la vérité dans cette même chronique du bulletin de juin.

Aussi, comme nous l'avons déjà suggéré, il est essentiel qu'un groupe de travail rassemblant l'ensemble des associations, élus et structures habilitées à accueillir notre jeunesse élaborent ensemble un schéma cohérent, lisible de tous pour un accueil du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Lundi de Pentecôte (5 juin) de 9h30 à 12h30

Fermé les dimanches et le jeudi 1^{er} juin après-midi.

Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

TOURISME

Promotion sur le classement des meublés de tourisme

Pour une demande de classement d'un nouveau meublé de tourisme effectuée entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2017, bénéficiez d'un tarif promotionnel à 99€ (au lieu de 110€ ou 145€)

PROFITEZ D'UN TARIF EXCEPTIONNEL
POUR LES NOUVEAUX
CLASSEMENTS !

PROMO 145€
99 €* le classement 110€
* Uniquement du 1^{er} avril 2017 au 30 juin 2017

Organismes participants à l'opération, n'hésitez pas à les contacter :



Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative

17 rue André Vitu - 88026 Épinal Cedex
Tél. : 03 29 35 22 18 - udotsi.88@wanadoo.fr



Gîtes de France Vosges

31 rue François de Neufchâteau
BP 236 - 88006 Épinal Cedex
Tél. : 03 29 35 33 38 - classement@vosges-gites.com

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du jeudi 1^{er} au vendredi 30 juin

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Judi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30
Lundi de Pentecôte (5 juin)	9 h à 12 h 30		

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

SPORTS ET LOISIRS

Dégradations sur le balisage des parcours trail

Dans le cadre de la diversification des activités 4 saisons, l'Office de Tourisme et Loisirs a mis en place depuis maintenant un an, en collaboration avec la section locale du Club Vosgien, 8 circuits spécifiquement balisés pour la pratique du trail. Le balisage a été réalisé sur des sentiers existants, sans nouvelle création en évitant ainsi une pratique sauvage sans contrôle...



Cette activité de pleine nature, qui consiste à parcourir la montagne en courant sur les sentiers est particulièrement prisée depuis ces dernières années. La possibilité de pratiquer ce sport fait désormais partie des critères de choix de



destination touristique pour une clientèle potentielle en pleine expansion, en témoigne les chiffres de consultation de la page dédiée de notre site internet www.labresse.net et les ventes de topoguides à l'OT et dans les magasins de sport locaux.

Malheureusement, depuis l'automne dernier, plusieurs circuits, à différents endroits de la Commune, ont subi des dégradations avec des balises méthodiquement enlevées sur des secteurs entiers.

Ces actes de malveillance et d'incivilité sont particulièrement regrettables pour les pratiquants qui peuvent s'égarer et mettre en jeu leur sécurité, ils sont aussi préjudiciables à l'image générale de notre station.

La Commune se réserve le droit de porter plainte si de tels cas se reproduisent à l'avenir.

Visite des chantiers en cours

Samedi 13 mai, le Maire et une dizaine d'élus, accompagnés de la presse, se sont déplacés sur différents chantiers en cours. Les services de la commune (services techniques, RME, Office de Tourisme, communication) étaient présents pour donner plus d'explications sur l'avancement des travaux et leurs finalités.

La Grande Rue

Dans le cadre de la réfection complète, par le Département, de la Grande rue, la commune de La Bresse a souhaité diminuer la largeur de la chaussée pour aménager un espace partagé piétons/cyclistes le long de la berge de la Moselotte. Cet itinéraire va être agrémenté de deux zones de repos.

Le réseau pluvial va être modernisé et l'ancienne canalisation d'eau potable en fonte grise d'avant-guerre a été remplacée par une canalisation neuve d'un diamètre approprié.

La Maison des Associations

Dans l'ancienne MLC, les travaux devraient s'achever fin juin. Ils permettront à différentes associations de disposer de deux salles de réunion de 42 et 89 m², de trois bureaux et de divers rangements, notamment pour La Bressaude et les Anciens Combattants AFN.

L'accessibilité du bâtiment est entièrement revue.



Le secteur Bellevue - Champions

Dans les rues des Champions, de Bellevue, des Roches Beuty, rampe de Bellevue, les travaux regroupent l'enfouissement des nombreux réseaux aériens disgracieux, la rénovation des réseaux d'eau potable, le raccordement de plusieurs habitations à l'assainissement, et la réfection de la chaussée dégradée.

Compte tenu du montant global et de l'ampleur des travaux, ceux-ci ont été scindés en 4 tranches réparties de 2016 à 2019.

Réseau d'eau de Grosse Pierre



Pour éviter les inconvénients liés au tarissement des sources en période de sécheresse, le secteur de Grosse Pierre va être interconnecté avec les réseaux des Huttes et de la Roche. Des riverains non reliés au réseau d'eau potable communal vont pouvoir être alimentés par ce réseau.

Une partie de cette interconnexion a été réalisée en 2007, la seconde phase a débuté en 2016 et s'achève actuellement.

Domaine du Haut des Bluches



1. Création d'une Aire d'accueil et de service pour camping-cars

Ont été créés : une aire de service 24h/24, 17 emplacements parking avec borniers électriques, une autre aire pour 14 camping-cars, à l'intérieur du camping, avec borniers électriques et accès sécurisé par barrières levantes à l'entrée et à la sortie, avec possibilité de réservation en ligne

2. Réaménagement de la salle de restaurant et création d'une terrasse extérieure

Un relookage complet a été réalisé, avec agencement d'un bar et service petit déjeuner, déplacement de cloisons, revêtements de sols, nouveaux mobiliers...



Au vu de la forte demande de la clientèle du camping, une terrasse bois de 85 m² en accès direct depuis le restaurant permettra de développer la restauration rapide et le bar sous cette pergola couverte de toiles.



DANS LE RETRO

Commission des affaires économiques

Ce sont deux entreprises bien implantées dans notre commune que les membres de la commission des affaires économiques sont allés visiter en avril dernier.

Les Escaliers Morel,

Une entreprise familiale, où plusieurs générations, depuis 1946, se sont succédé. Les gérants actuels, Franck, Alexandre et Laurent, sont débordants d'idées pour la faire évoluer encore et encore. Cette entreprise, initialement menuiserie et charpente, est, depuis quelques années, spécialisée dans la production et la pose d'escaliers (en moyenne 800 à l'année). Une sélection rigoureuse des bois, une technologie de pointe (informatisation, commande numérique,) la polyvalence des 24 employés, un mot d'ordre : la qualité, tout est réuni pour faire de chaque escalier un meuble, une pièce maîtresse dans tous les types d'habitations, et répondre aux nombreuses demandes d'escaliers contemporains avec intégration possible de métal et de verre. Une visite de l'atelier, avec les commentaires de Franck, Alexandre et Laurent, a permis aux membres de la commission de mieux cerner les étapes de fabrication d'un escalier.



Le Camping de Belle-Hutte

Bel exemple encore d'entreprise familiale qui a démarré en 1981 et qui perdure.

Chalets, hébergements insolites (roulottes viticoles) et de nombreux emplacements pour tentes, caravanes ou camping-cars, disposés en terrasses sur 4 hectares de verdure en bordure du

ruisseau, voilà ce que Martine et Régis Poirot, avec leur fille Amandine, proposent à une importante clientèle touristique de plein air. Dans ce camping classé 4 étoiles, Eu Ecolabel, les vacanciers peuvent profiter de nombreuses activités et de services de qualité, dans le respect de l'environnement. Le camping permet de passer de belles vacances en été, et permet également, compte tenu de sa proximité des pistes, de goûter aux sports d'hiver. Au final, 28000 nuitées par an, pour une durée moyenne de séjour de 6 nuits, une activité qui remplit les journées de Martine, Amandine et Régis. Une belle adresse pour les touristes et une belle réussite.

Amitié franco-allemande au collège Hubert Curien

Du 24 au 28 avril, les élèves germanistes de 5^e et 4^e accompagnés de M. Didier, M. Stefanov et Mme Fleurette ont pris part à un échange scolaire avec la Realschule d'Östringen, ville située dans le Bade-Wurtemberg. Ils ont été logés chez leurs correspondants dont l'accueil a été exemplaire et riche d'expériences et d'émotions.

Lors de ce séjour, ils ont participé à un programme diversifié : tournoi sportif, course d'orientation (Östringen), musée des automates (Bruchsal) et visite de la ville de Heidelberg (Philosophenweg et château), soirée française...

Cet échange permet de consolider leurs connaissances linguistiques et culturelles, de leur faire comprendre les bienfaits de l'entente de nos deux pays, et de les encourager à la mobilité européenne.

Les élèves sont impatients de recevoir à leur tour leurs correspondants allemands du 25 au 29 septembre prochain.

Ces liens et amitiés tissés aujourd'hui sont les garants de la solidarité et de la paix de demain entre nos deux nations.



la Centrale Foncière
VENDRE • ACHETER • LOUER

Après 1988

L'immobilier des Hautes Vosges

Spécialiste de la résidence secondaire depuis 1988 !
Tél : 03.29.25.67.25
Mail : contact@lacentralefonciere.com

Mr. Seb informatique

16 rue de l'église
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
en face de l'église

Service Express

Qualité PRO

24 h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATERIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES



Les p'tits Amis de Oui-Oui

L'Assemblée générale du Multi accueil « Les p'tits amis de Oui-Oui » a eu lieu le 31 mars en présence des élus de La Bresse et de Cornimont, des parents, des membres de l'association, du personnel ainsi que de l'expert-comptable et du Haut-Commissaire aux Comptes.

Ce moment d'échange a permis de faire ressortir un bilan positif de l'année 2016, le dynamisme de toute l'équipe et la bonne gestion de la structure ont été soulignés par les différents acteurs présents. Le bilan financier est équilibré grâce au soutien des villes de la Bresse et Cornimont et de la CAF. 89 enfants ont été accueillis avec un taux de fréquentation qui continue de progresser. Merci aux parents pour leur confiance !

Quatre nouveaux membres ont rejoint l'association qui gère la structure, tandis que deux membres ne souhaitaient pas renouveler leur candidature après des années d'investissement !

La soirée s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

Initiation aux premiers secours

La classe de CE2 de Nathalie Poirot, à l'école du Centre, a appris les gestes de premier secours. L'infirmière du collège est venue initier les enfants à ces gestes très importants qui peuvent sauver des vies.

Attentifs et sérieux, ils ont bien assimilé les démarches à suivre.



Visite à la Maison de La Bresse

Sous la houlette de Geneviève Claudel, présidente de l'association « les Amis de La Clairie », résidents et bénévoles de la maison de retraite de La Bresse, ont pu, le temps d'un après-midi, admirer l'exposition « Les Gens d'Ici », de Joël Couchouron à la Maison de La Bresse.

Toutes et tous ont ainsi pu partager tranquillement de nombreux souvenirs et anecdotes.



La proximité en plus !

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager

CATENA 10, rue Paul Claudel
 88250 LA BRESSE
 Tél : 03 29 25 41 36 (9/12 h - 14/19 h.)

ALESSIO MENUISERIE

MENUISERIE TRADITIONNELLE,
 ÉBÉNISTERIE & AGENCEMENT

21 Chemin des écorces
 88250 La Bresse

03.29.22.37.28
 alessio.menuiserie@orange.fr

DANS LE RETRO

La Bressaude

Gym

Les championnats départementaux se sont déroulés le 29 avril à Remiremont où nos gymnastes ont brillé !

L'équipe de Candice Prud'homme, Morgane Bertrand, Agathe Frattini, Valentine Chipot et Léa Aubert se classe à la quatrième place, dans la catégorie 10-12 ans. Par équipe, les Bressaudes Jeanne Claudepierre, Léa Tottoli, Clélie Frattini et Emma Curien remportent le titre de championne des Vosges.

Ces équipes se retrouveront le 11 juin prochain à Saint-Dié pour les championnats régionaux.

Félicitations à toutes les gymnastes pour les progrès réalisés.



Erratum

Dans l'article du mois de mai, il fallait lire que Candice Prud'homme a obtenu une magnifique 3^e place, Morgane Bertrand 4^e et Agathe Frattini 5^e, en catégorie 12 ans.



Basket

Le 8 avril, les petits basketteurs bressauds ont accueilli les enfants de Saint-Amé, du Val d'Ajol et de Xertigny pour jouer ensemble sur des ateliers techniques et ludiques avant de partager un bon goûter préparé par les mamans. Ils sont tous repartis avec un sachet de chocolat.

En fin d'après-midi les sénières filles se sont qualifiées pour les demi-finales de la coupe des Vosges en battant l'équipe du GET2 58-37 : bravo à elles.



ÉTAT CIVIL Avril 2017



Naissances

- Jules, né le 1^{er} mai 2017 à Remiremont, fils de **Camille Mougel** et d'**Adrien Richard**

Mariage

- Le 18 avril 2017, **Pierre Josy Maurice Treguier**, boulanger et **Lydia Solwensky**, sans profession, domiciliés à La Bresse

Décès

- **Madeleine Marie Louise Mougel**, âgée de 89 ans, domiciliée 32A rue de la Claireie, décédée le 12 avril 2017 à La Bresse
- **André Charles Arnould**, âgé de 92 ans, domicilié 32A rue de la Claireie, décédé le 13 avril 2017 à La Bresse, veuf de Rose Marie Madeleine Antoine
- **Armand Albert Delacote**, âgé de 68 ans, domicilié 10 chemin des Champis, décédé le 10 avril 2017 à Gérardmer
- **Lucie Marie Céleste Joannès**, âgée de 95 ans, domiciliée 17b rue de la Claireie, décédée le 30 avril 2017 à La Bresse, veuve de Gabriel Pierrel

MFF PHOTOGRAPHIE

à La Bresse
Photos d'identité toutes normes
et
portrait en extérieur
photographie immobilière
Photographie événementielle

contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse

collection
ALPAGE

POIROT BOIS
CONSTRUCTIONS

Facebook, Google+, Pinterest, YouTube icons

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25
27 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :
03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf
le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin - Isabelle Claudel
6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Blainfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

AGENDA

CULTURE

■ 2 juin

Inauguration fête du paysage
Maison de La Bresse 17 h 30
Infos : Charles Claudel - Tél. : 03 29 24 2787

■ Du 5 au 11 juin

Exposition photographique « Semaine du paysage »
Maison de La Bresse
du lundi au vendredi 15 h-18 h
samedi - dimanche 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : Médiathèque intercommunale
Tél. : 03 29 23 36 36 - lpoirot@cchautsvosges.fr

■ 10 juin

Spectacle théâtral : Home
Maison de La Bresse 20 h 30
Infos : René Vincent-Viry
compagniecentscenes@hotmail.fr
www.compagniecentscenes.fr

■ 21 juin

Fête de la musique
Centre ville à partir de 18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

■ 29 juin

20h04 De l'idée sans détour
Maison de La Bresse 20 h 04
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr
MLC - Tél. : 03 29 25 60 09

SPORTS

■ 1 juin

Championnat des Clubs de pétanque
à côté du gymnase 14 h
Infos : Michel Gehin
Tél. : 07 82 48 23 00 - michelgehin2@free.fr

■ 3 et 4 juin

Tournoi de Basket
Gymnase Sam 15 h-24 h
Dim 8 h-22 h
Infos : Jean-Denis Remy - jdremy@cegetel.net

■ 4 juin

Enduro VTT des hautes Vosges
Station La Bresse-Hohneck 8 h-16 h
Infos : Rémy Absalon - contact@irwego.com

■ 11 juin

Tournoi de Foot
Stade du Planot Paris
Infos : Marc Calado - Tél. : 06 14 15 67 67

■ 17 et 18 juin

Challenge inter sociétés
Super U/Confiserie Bressaude
Stand de Tir La Ténine Vallée du Chajoux .. 9 h-18 h
Infos : Jean-Claude Poirot
Tél. : 06 88 90 24 28 - poirot.jc@orange.fr

■ 24 juin

Championnat des Clubs de pétanque
à côté du gymnase 14 h
Infos : Michel Gehin
Tél. : 07 82 48 23 00 - michelgehin2@free.fr

DIVERS

■ 18 juin

Cérémonie 18 juin 1940 / décembre 1944
Hohneck 15 h-17 h
Infos : Michel Lemaire - mjclmr@orange.fr

■ 18 juin

Cérémonie patriotique Appel du Général De Gaulle
Monument aux Morts 17 h 30
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

LOISIRS

■ 17 juin

Kermesse École maternelle la Tourterelle
École maternelle la Tourterelle 14 h-18 h
Infos : Pascale Pierrel - Tél. : 03 29 25 52 36

■ 18 juin

Vide grenier
Halle Patinoire et parking 6 h-18 h
Infos : M.L.C.
Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

■ 25 juin

Retro Loisirs Ligne Bleue
Halle patinoire 9 h - 12 h
Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

■ 25 juin

Gala de Zumba/Cirque
Salle des fêtes 14 h-18 h
Infos : M.L.C.
Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

LA BRESSE
DIMANCHE 18 JUIN 2017
16^{ème} VIDE GRENIERS
Organisé par la M.L.C.

Entrée libre
Buvette
Petite Restauration

LA BRESSE
Hauts-Vosges

SUR LE SITE DE LA PATINOIRE A LA BRESSE
OUVERT AU PUBLIC DE 8H/18H
RÉSERVATIONS MLC 03 29 25 60 09
mlclabresse@wanadoo.fr
IPNS